

Questions orales

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que le ministère des Affaires extérieures consulte le ministère de la Justice à ce sujet.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

P.P.-J.—DEMANDE DE MAJORATION DES CRÉDITS POUR LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. L'accroissement du chômage touche particulièrement les jeunes de 15 à 25 ans; de plus son niveau est particulièrement élevé dans la région de l'Atlantique. Compte tenu de cette situation et du nombre croissant de demandes présentées dans le cadre du programme Perspectives jeunesse, le ministre envisage-t-il d'augmenter les crédits affectés à ce programme afin d'enrayer la montée régulière du chômage dans ce groupe d'âge?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous ne cessons jamais de surveiller ce problème. Aucune décision de ce genre n'a été prise, mais nous en examinons la possibilité.

* * *

L'AGRICULTURE

BÉTAIL DE BOUCHERIE—DEMANDE DE REPORT DU REMBOURSEMENT DES PRÊTS POUR LES ÉLEVEURS EN DIFFICULTÉ

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Bon nombre de jeunes agriculteurs se sont lancés dans l'industrie bovine par suite de la politique gouvernementale qui consiste à offrir des prêts en vertu de programmes comme la Société du crédit agricole et les prêts destinés aux améliorations agricoles. Cependant, l'élevage du bétail de boucherie connaît actuellement une période de crise à cause de l'inactivité du gouvernement. Celui-ci est-il maintenant prêt à reporter le paiement des intérêts ou à réorganiser la Société du crédit agricole afin de sauver le plus possible l'industrie?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne nie pas que le gouvernement ait prêté de l'argent aux jeunes agriculteurs qui voulaient se lancer dans l'élevage du bétail, mais le député ne doit pas oublier que les provinces ont fait beaucoup plus dans ce domaine que le gouvernement fédéral. La Société du crédit agricole recevra avec sympathie toute demande raisonnable ou réfléchie présentée par tout agriculteur qui a des ennuis et qui veut faire reporter le versement de ses intérêts.

M. Korchinski: Une question supplémentaire. Étant donné que certains programmes ont visé à réduire les

[M. Alexander.]

pertes plutôt qu'à faire réaliser des bénéfices, le gouvernement a-t-il songé à verser lui-même les intérêts des prêts destinés aux améliorations agricoles?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que nous ayons vraiment songé à le faire, mais je serais très heureux de discuter de la question avec mon collègue des Finances, dont relève le programme des prêts destinés aux améliorations agricoles.

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION RELATIVE À L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DES ŒUFS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture qui a paru disposé, lundi soir, à déposer les télégrammes que lui ont envoyés les ministres provinciaux de l'Agriculture au sujet du fonctionnement de l'OCCO. Il semblerait que l'Office éprouve des difficultés financières et qu'il n'obtienne pas la collaboration souhaitée des provinces. Vu l'urgence de la situation, le ministre voudrait-il déposer la correspondance afin que le comité permanent de l'agriculture ou bien la Chambre elle-même sache exactement ce qui se passe dans cet organisme?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, à l'occasion du débat de l'autre soir, j'ai déclaré à la Chambre que la plupart des provinces s'étaient engagées à verser l'argent nécessaire. Certaines l'ont fait. Je dirais que l'OCCO est dans une meilleure position maintenant qu'il ne l'a jamais été. Nous suivons la procédure appropriée, en demandant aux ministres provinciaux qui ont envoyé les télégrammes, la permission de les déposer à la Chambre. J'espère obtenir cette autorisation sous peu.

* * *

● (1600)

AIR CANADA

LE LITIGE AVEC LES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES FINANCES À WINNIPEG—L'ÉTAT DE LA QUESTION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Vendredi dernier, le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé au ministre du Travail si l'on aurait recours à la médiation pour régler les graves problèmes de relations de travail qui existent à la direction des finances d'Air Canada à Winnipeg. Le ministre a annoncé qu'il étudierait cette question et ferait rapport au début de cette semaine. Je me demande s'il peut le faire maintenant.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je crois que cette dispute a été soulevée en décembre et a été réglée, bien que le problème de base demeure toujours. Je crois qu'Air Canada s'est dit prête à rouvrir la convention et à discuter de la question de la classification. Nous attendons une réponse des syndicats. Ce sont les renseignements que j'ai obtenus il y a un ou deux jours, mais je vérifierai de nouveau.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.